

Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000247497

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/09/2023

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MEYCO MP 355 1K ACCEL

Code du produit : 00000000050701501 00000000050701501

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Master Builders Solutions Canada Inc.

Adresse : 1800 CLARK BLVD

Brampton ON L6T 4M7

Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

Numéro National d'Appel en

cas d'Urgence

USA: +1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction

Produit chimique pour la construction

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité aiguë (Inhalation -

Vapeur)

Catégorie 4

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Catégorie 1B

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Catégorie 1

Toxicité spécifique pour cer-

tains organes cibles - exposi-

tion unique

Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger







Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000247497

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/09/2023

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves

lésions des yeux.

Conseils de prudence

Prévention:

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

Autres dangers

Pas de données disponibles.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : Pas de données disponibles.



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000247497

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/09/2023

Composants

Nom Chimique	Nom com- mun/Synonyme	NoCAS	Concentration (% w/w)
2- diméthylaminoéthanol	2- Diméthylami- noéthanol	108-01-0	>= 10 - < 20
triéthylènediamine	Quinuclidine	280-57-9	>= 1 - < 7

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

En cas de contact avec la

peau

Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui gué-

rissent lentement et difficilement.

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les

yeux

Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu ou attendu.

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appro-Mousse



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000247497

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/09/2023

priés

Eau pulvérisée Poudre sèche

Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappro- :

priés

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Information supplémentaire

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-

mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Éviter la formation d'aérosols.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000247497

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/09/2023

Pour éviter les renversements pendant la manipulation main-

tenir le flacon dans une cuvette métallique.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Conditions de stockage

sures

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Les installations et le matériel électriques doivent être con-

formes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stock-

age

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflamma-

tion, chaleur ou flamme.

Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Stocker à l'abri du gel.

Matières à éviter Pas de données applicables disponibles.

Température de stockage

recommandée

5°C

35 °C

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

Température minimum de stockage:

Température maximum de stockage:

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre tech-

nique

Pas de données applicables disponibles.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites

d'exposition peuvent être dépassées.

Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Protection des mains

Remarques Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste

de travail spécifique.

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du Vêtements étanches



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000247497

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/09/2023

corps

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures de protection

: Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux pro-

duits chimiques pour la construction

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée

de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : incolore à jaunâtre

Odeur : type amine

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 8-9

Point de fusion : Pas de données applicables disponibles.

Point de congélation Pas de données applicables disponibles.

Température d'ébullition : > 150 °C

Point d'éclair : > 100 °C

Méthode: Controle du point d'eclair dans un creuset ferme,

determination du point d'eclair.

Taux d'évaporation : non déterminé

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

Non applicable

supérieure

Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité infé-

Non applicable

rieure

Pression de vapeur : Donnée non disponible



Version 3.0

Date de révision:

Numéro de la FDS: 08/15/2023 000000247497

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/09/2023

Densité de vapeur relative

non déterminé

Densité

env. 1 gcm3 (20 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité

partiellement miscible (20 °C)

Solubilité dans d'autres

solvants

Pas de données applicables disponibles.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le

stockage et la manipulation sont respectées.

Viscosité

Viscosité, dynamique

340 mPa.s (env. 20 °C)

Viscosité, cinématique

Pas de données applicables disponibles.

Propriétés explosives

Non explosif

Propriétés comburantes

non comburant

Point de sublimation

Pas de données applicables disponibles.

Poids moléculaire

Donnée non disponible

Taux de corrosion du métal

Non corrosif pour le métal.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Stabilité chimique Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Conditions à éviter Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles Agents oxydants

> alcalis forts Acides



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000247497

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/09/2023

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont res-

pectées.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des pro-

priétés des différents constituants.



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000247497

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/09/2023

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique con-

Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique con-

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents consti-

tuants.

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans

contrôle.

Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents consti-

tuants.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus Les prescriptions nationales et locales doivent être respec-

tées.

Les résidus sont à éliminer comme la substance/le produit.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des embal-

lages déjà utilisés.

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux super-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MEYCO MP 355 1K ACCEL



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000247497

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/09/2023

ficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale;

> ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat. Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer

comme le produit qu'ils ont contenu.

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale

et être éliminés comme le produit.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Numéro ONU UN 2735

Nom d'expédition des Na-

tions unies

AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A

(2-DIMÉTHYLAMINOÉTHANOL)

Classe 8 Groupe d'emballage Ш 8

Etiquettes

IATA-DGR

UN/ID No. UN 2735

Nom d'expédition des Na-

tions unies

Amines, liquid, corrosive, n.o.s.

(2-DIMETHYLAMINOETHANOL)

8 Classe Groupe d'emballage Ш

Etiquettes Corrosives

Instructions de conditionne-

ment (avion cargo)

Instructions de conditionne-

ment (avion de ligne)

855 851

Code IMDG

Numéro ONU UN 2735

Nom d'expédition des Na-AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

tions unies (2-DIMETHYLAMINOETHANOL)

Classe 8 Groupe d'emballage Ш Etiquettes 8 EmS Code

F-A, S-B Polluant marin non

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil **IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Numéro ONU UN 2735

AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A. Nom d'expédition des Na-



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000247497

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/09/2023

tions unies

(2-DIMÉTHYLAMINOÉTHANOL)

Classe : 8
Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 8
Code ERG : 153
Polluant marin : non

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste cana-

dienne LIS

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx -Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC -Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO -Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 -Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP -Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS -Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement eu-



Version 3.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000247497

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/09/2023

ropéen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 08/15/2023 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR